



Teleperformance

Transforming Passion into Excellence

INFORMATION REGLEMENTEE

Assemblée Générale Ordinaire du 20 avril 2018

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée



PARIS, LE 28 MARS 2018 – Les actionnaires de la Société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de Teleperformance SE qui se tiendra le vendredi 20 avril 2018, à 15h00 au 21-25 rue Balzac, 75008 Paris.

L'avis préalable à l'Assemblée comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 7 mars 2018 (bulletin n° 29). Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée figurent dans le même avis.

Les documents et renseignements relatifs à cette Assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires en vigueur. Les documents prévus à l'article R.225-73-1 du Code de commerce, seront tenus à la disposition et consultables sur le site Internet de Teleperformance (www.teleperformance.com rubrique « Relations Investisseurs/Assemblées Générales »), au plus tard le vingt et unième jour précédant l'Assemblée.

Conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, à compter de la convocation et jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la Société de lui envoyer les documents visés aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce, le cas échéant à sa demande expresse, par voie électronique. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut prendre connaissance au siège de la Société des documents visés aux articles L.225-115 et R.225-83 du Code de commerce à compter de la convocation de l'Assemblée.

À PROPOS DU GROUPE TELEPERFORMANCE

Teleperformance (RCF - ISIN : FR0000051807 – Reuters : ROCH.PA – Bloomberg : RCF FP), leader mondial de la gestion omnicanal de l'expérience client externalisée, apporte ses services aux entreprises et aux administrations du monde entier, non seulement dans le domaine des services de relations clients, de l'assistance technique et de l'acquisition clients (les *core services*), mais également dans celui des solutions d'interprétariat en ligne, de la gestion de demandes de visas, de l'analyse de données et du recouvrement de créances (les services spécialisés à haute valeur ajoutée). En 2017, Teleperformance a publié un chiffre d'affaires consolidé de 4 180 millions d'euros (4 720 millions de dollars sur la base d'un taux de change de 1 € pour 1,13 \$).

Le groupe dispose de 171 000 stations de travail informatisées et compte près de 223 000 collaborateurs répartis sur 350 sites dans 76 pays et servant 160 marchés. Il gère des programmes dans 265 langues et dialectes pour le compte d'importantes sociétés internationales opérant dans de multiples secteurs d'activité.

Les actions Teleperformance, cotées sur Euronext Paris, compartiment A, sont éligibles au service de règlement différé et appartiennent aux indices : CAC Large 60, CAC Next 20, CAC Support Services, STOXX 600, SBF 120, S&P Europe 350, MSCI Global Standard. L'action Teleperformance fait également partie de l'indice Euronext Vigeo Eurozone 120 depuis décembre 2015, dans le domaine de la responsabilité sociale et environnementale et de la gouvernance d'entreprise.

Pour plus d'informations : www.teleperformance.com

Pour nous suivre : [Twitter@teleperformance](https://twitter.com/teleperformance)